



Industrie du béton

CP 106.02

INDUSTRIE DU BETON

PRIME DE FIN D'ANNEE 2024

Vous avez droit à une prime de fin d'année si vous êtes occupé dans l'entreprise depuis 3 mois au 15 décembre.

Montant ?

Base

- 38 heures par semaine: 3269,0114€
- 39 heures par semaine: 3269,9426€
- 40 heures par semaine : 3269,0731€

Augmenté d'une prime d'ancienneté

- 2,2221 € par année de service pour les 10 premières années
- 5,9252 € par an à partir de la 11^{ème} année de service

Paiement ?

Entre le 16 et 20 décembre

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre délégué.